



SRCCA

Swiss R/C Car Clubs Association

Verband Schweizerischer Clubs für ferngesteuerte Automodelle

Association des clubs suisses pour modèles d'auto radiocommandés

Associazione dei clubs svizzeri per automodelli radiocommandati

Règlement V8TR & V10TR 2024

Obmann

Christophe Pethoud
Rue Jean-Lecomte 8
1422 Grandson

Tel: +41 (0)79 643 20 36

E-mail: srcca_v8tr@srcca.ch

Web: <http://www.srcca.ch>

Sommaire

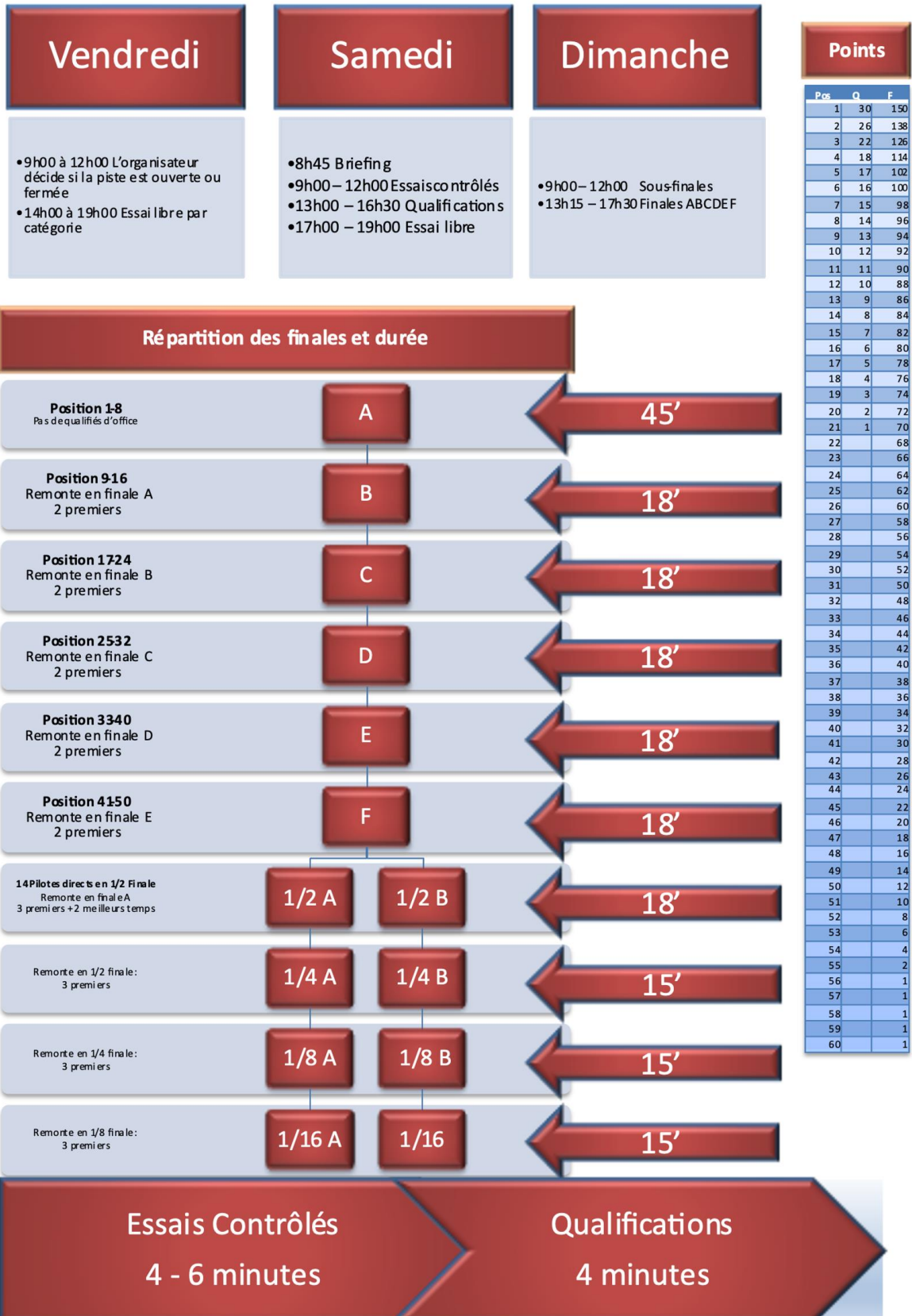
Sommaire	2
1 Règlement V8TR & V10TR aperçu	3
2 Généralités	4
2.1 Inscription aux courses	4
2.2 Ramasseurs	4
2.3 Pilote admis	4
2.3.1 V10TR et V8TR A & B	4
2.3.2 Détermination des pilotes V8TR A	4
2.3.3 Inscription au CE	5
2.3.4 Répartition pour les championnats d'Europe EFRA	5
2.4 Classement	5
2.4.1 Classement d'une course V10TR	5
2.4.2 Classement d'une course V8TR	6
2.4.3 Annulation d'une course	6
3 Direction de course	7
3.1 Composition de la direction de course	7
3.2 Rôle et responsabilité	7
3.2.1 Président de la catégorie SRCCA	7
3.2.2 Le directeur de course	7
3.2.3 Responsable du contrôle technique	7
3.2.4 Représentant des Pilotes	7
3.2.5 Référé SRCCA	8
3.3 Commission de courses	8
4 Déroulement de course	8
4.1 Essais Libres	8
4.2 Briefing des pilotes	8
4.3 Essais contrôlés	9
4.4 Qualification V8TR & V10TR	9
4.4.1 Structure et durée des qualifications	9
4.4.2 Départ des qualifications	9
4.4.3 Classement des Qualifications	10
4.5 Finale V8TR & V10TR	10
4.5.1 Essais libres pour les finalistes	10
4.5.2 Durée des finales	10
4.5.3 Départ des finales	11
4.5.4 Délai de 10 minutes	11
4.5.5 Remontée dans la finale supérieure catégorie V8TR & V10TR	11
5 Répartition des groupes	12
5.1 Répartition des groupes d'essais contrôlé	12
5.2 Répartition des groupes des qualifications	12
5.3 Répartition des groupes de finale	12
6 Règles complémentaires	13
6.1 Enregistrement/inscription	13
6.2 Contrôle Technique	13
6.3 Utilisation du véhicule	13
6.4 Règles pour les mécaniciens	13
6.5 Sanction	14
6.5.1 Avertissement	14
6.5.2 Stop & Go	14
6.5.3 Suppression de la meilleure manche	14
6.5.4 Suppression de la manche	14
6.5.5 Disqualification	15
7 Spécification des véhicules V8TR	16
7.1 Donnée technique	16
7.2 Carrosserie	16
7.3 Résonateur	17
7.4 Essence	17
7.5 Filtre à air	17
7.6 Pneus	17
7.7 Moteur	17
8 Spécification des véhicules V10TR	18
8.1 Donnée Technique	18
8.1.1 Véhicule accepté	18
8.1.2 Boîte à vitesses	18
8.2 Carrosserie	18
8.3 Résonateur	19
8.4 Essence	19
8.5 Filtre à air	20
8.6 Pneus	20
8.7 Moteur	20
9 Horaire	20

1 Règlement V8TR & V10TR aperçu



V8TR & V10TR

Edition Janvier 2023



2 Généralités

En cas de litige, la version originale française fait foi.

Si un article est inexistant ou incomplet, le règlement EFRA fait foi.

En cas de différence entre le règlement SRCCA et EFRA, le règlement SRCCA fait foi.

2.1 Inscription aux courses

Les inscriptions se font sur MyRCM au minimum 1 semaine avant la course. En cas de retard, le pilote ne sera pas forcément dans un groupe de son niveau.

Le club peut demander CHF 10.00 pour les essais du vendredi.

L'inscription coûte CHF 40.00 pour le samedi et dimanche. **L'inscription est validée si l'inscription MyRCM et le paiement sont fait au plus tard le dimanche qui précède la course. En cas de paiement au-delà du délai, une taxe de CHF 20.00 s'applique à l'inscription.**

2.2 Ramasseurs

Les ramasseurs sont obligatoires pour les finales, sauf sur la piste de l'AMCS pour des questions de sécurité. Les pilotes finissants aux positions 6,7,8,9 et 10 vont directement au ramassage après leurs finales. La première finale du dimanche matin est ramassée par le groupe le dernier groupe de qualification du samedi.

Sanction :

1^{ère} Avertissement valable pour la saison

2^{ème} Avertissement = disqualification de l'événement

Le pilote peut se faire remplacer.

Les ramasseurs doivent porter des bonnes chaussures pendant le ramassage.

2.3 Pilote admis

2.3.1 V10TR et V8TR A & B

Tous les pilotes possédants une licence V10TR et V8 TR sont autorisés à participer au championnat Suisse.

Pour des raisons d'assurance, les pilotes sans licence SRCCA peuvent participer mais doivent payer une licence journalière de CHF 10.- au responsable de la catégorie, qui versera le montant encaissé à la SRCCA.

Le championnat Suisse **2024** comportera 5 manches :

26.04.2024 - 28.04.2024	MRTM	1. CS	Lostallo
10.05.2024 - 12.05.2024	MRCL	2. CS	Langenthal
07.06.2024 - 09.06.2024	MRCAL	3. CS	Aigle
05.07.2024 - 07.07.2024	AMCS	4. CS	Schaffhausen
27.09.2024 - 29.09.2024	MRCSG	5. CS	Sitterdorf

2.3.2 Détermination des pilotes V8TR A

La catégorie A contient les 20 meilleurs pilotes du classement générale de la saison précédente. Une demande peut être faite au responsable de la catégorie pour changer de catégorie jusqu'au 31.03.

Règlement V8TR et V10TR

2.3.3 Inscription au CE

Tous les pilotes participants à un championnat d'Europe paient d'avance les frais d'inscriptions.

2.3.4 Répartition pour les championnats d'Europe EFRA

Championnats d'Europe principales :

CE V8TR et V10TR :

En priorité, ce sont les pilotes A EFRA qui participent à cet événement

Ensuite les 3 premiers du classement Suisse.

Puis les 3 meilleurs juniors A.

Les places libres restantes sont données en priorité aux pilotes A puis aux B.

Championnats d'Europe secondaires :

CE +40 V8TR et V10TR :

Ouverts à tous les pilotes.

2.4 Classement

2.4.1 Classement d'une course V10TR

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points. En cas de pluie dans les finales, les points sont donnés aux 10 premiers de manière standard. Dès la 11^{ème} place, les pilotes de la sous-finale A et B finissant, sont classés au même rang (2 x 11^{ème} rang, 2 x 13^{ème} rang, etc..) avec les points correspondants.

Les prix seront distribués en fonction du classement de la finale ABC.

Les prix sont donnés pour les 10 premier de la finale A et trois premiers de la finale B et C.

Un certificat sera donné au meilleur pilote junior. La SRCCA fournit les 17 certificats (10 + 2x3 + 1).

La somme des points des qualifications et des finales donne le classement du championnat Suisse.

La liste de points en fonction des rangs se trouve à la page 4.

Si des événements spéciaux obligent à stopper la compétition après les qualifications, la course est terminée et les points sont donnés selon le classement des qualifications.

Une course est valable, que si les qualifications ont pu être courues complètement et de manière correcte.

Pour que le championnat soit valable, il faut que minimum 4 manches soient courues. Si ce nombre n'est pas atteint, une manche supplémentaire doit être organisée.

5 manches de CS sont agendées.

4 manches comptent sur 5.

Règlement V8TR et V10TR

2.4.2 Classement d'une course V8TR

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points. En cas de pluie dans les finales, les points sont donnés aux 10 premiers de manière standard. Dès la 11^{ème} place, les pilotes de la sous-finale A et B finissant, sont classés au même rang (2 x 11^{ème} rang, 2 x 13^{ème} rang, etc..) avec les points correspondants.

Le classement des qualifications ainsi que le classement final donnent des points.

Les certificats seront distribués en fonction du classement de la finale ABC.

Les certificats sont donnés pour les 10 finalistes de la finale A et trois premiers des finales B, C, D et E. Un certificat sera donné au meilleur pilote junior. La SRCCA fournit les 23 certificats (10 + 4x3 + 1).

La somme des points des qualifications et des finales donne le classement du championnat Suisse unique (A & B), en outre les 5 meilleurs pilotes de la catégorie B représentent les vainqueurs du championnat B.

Le meilleure pilote B est champion V8TR B et s'il fait partie des 5 premiers du classement, il reçoit le prix V8TR B et pas V8TR A.

La liste de points en fonction des rangs se trouve à la page 4.

Si des événements spéciaux obligent à stopper la compétition après les qualifications, la course est terminée et les points sont donnés selon le classement des qualifications.

Une course est valable, que si les qualifications ont pu être courues complètement et de manière correcte.

Pour que le championnat soit valable, il faut que minimum 4 manches soient courues. Si ce nombre n'est pas atteint, une manche supplémentaire doit être organisée.

5 manches de CS sont agendées.

4 manches comptent sur 5.

2.4.3 Annulation d'une course

Les raisons suivantes peuvent mener à l'annulation d'une course :

Les conditions climatiques ou une catastrophe naturelle rendant la piste impraticable.

Le chronométrage ne fonctionne pas à cause d'un problème matériel ou logiciel.

La défaillance de la sonorisation, ce qui rend l'organisation de la course impossible.

L'organisateur peut annuler la course en cas d'accident ou de décès, en relation avec la course ou un de ces participants.

La course ne se terminant pas dans le délai prescrit (maximum 90 minutes après l'horaire officiel).

3 Direction de course

3.1 Composition de la direction de course

- Président de la catégorie SRCCA
- Directeur de course désigné par le club
- Responsable du contrôle technique
- Représentant des pilotes désigné lors du briefing

3.2 Rôle et responsabilité

3.2.1 Président de la catégorie SRCCA

- Il est l'organe suprême de l'évènement.
- Il doit surveiller le déroulement de la course et conseiller le directeur de course
- Il peut intervenir et prendre des décisions sur demande du directeur de course ou en cas de non-respect du règlement.

3.2.2 Le directeur de course

- Il est choisi par la SRCCA pour toutes les courses, s'il ne peut pas être présent sur une course, l'organisateur doit s'occuper de la direction de course.
- Il doit être présent en bord de piste pour surveiller le bon déroulement de la course.
- Il doit surveiller le comportement et sanctionner en cas de mauvais comportement.
- Il peut donner des avertissements et sanctions selon le règlement en vigueur.
- Sa décision est remise question uniquement en cas de protêt

3.2.3 Responsable du contrôle technique

- Il est choisi par la SRCCA pour toutes les courses, s'il ne peut pas être présent à une course, l'organisateur doit s'occuper le contrôle technique.
- Il contrôle la conformité des voitures systématiquement ou par sondage.
- En cas d'infraction au règlement technique applique la sanction.
- Sa décision est remise question uniquement en cas de protêt
- Il vérifie que les mesures de sécurité sont respectées, en particulier que des extincteurs et des trousse de premiers secours sont disponibles, que l'accès pour les pompier et ambulance sont garanties et que les pilotes portent de bonnes chaussures.

3.2.4 Représentant des Pilotes

- Ils sont déterminés lors du briefing par le directeur de course
- Les pilotes s'adressent aux représentants des pilotes en cas de réclamation, protêt, etc...
- Les pilotes ne doivent pas s'adresser en direct aux membres du club organisateur, directeur de course, contrôle technique, chronométrage, etc...

3.2.5 Référé SRCCA

- Il est choisi par la SRCCA pour toutes les courses ou selon sa disponibilité.
- Il contrôle le respect du règlement en piste.
- En cas d'infraction au règlement technique applique des avertissements ou sanctions.
- Les décisions sont prises durant la course et ne peuvent pas être remise en question par un protêt.

3.3 Commission de courses

- Elle est composée du Président de catégorie SRCCA, directeur de course, représentants des pilotes, du responsable du contrôle technique et du Référé SRCCA.
- Elle se réunit lorsque qu'un événement inexistant au règlement SRCCA et EFRA se produit.
- Elle se réunit lorsque qu'un pilote dépose protêt.
- Elle **ne se réunit pas** lorsque les points sont gérés dans le règlement, exemple :
 - Pour mettre une sanction
 - Lorsqu'une voiture est jugée non-conforme au contrôle technique
 - Sur des problèmes impliquant l'un des représentants des pilotes.
 - Etc...

4 Déroulement de course

4.1 Essais Libres

- Le vendredi la piste est ouverte pour tous les pilotes pour les essais libres, selon l'horaire (visible sur myrcm.ch).
- L'organisateur peut ouvrir la piste le vendredi matin pour des essais libres, sans distinction de catégorie.
- Le pilote doit se trouver sur le podium de pilotage lorsqu'il roule.
- Le nombre de pilote maximum sur le podium dépend de la capacité de ce dernier.
- Il n'y a pas de durée maximum d'essais libres par pilote, mais par respect les pilotes limitent leur temps d'essais

4.2 Briefing des pilotes

- Les participants au briefing sont uniquement les pilotes et commission de course
- Les représentants des pilotes sont élus sur place, 3 pilotes dont un Tessinois, un Suisse Romand et un Suisse Allemand. Ils ne sont pas du club organisateur. 1 représentant des pilotes V10TR et 2 V8TR.
- Le briefing a lieu avant les essais libres.
- Au briefing est présenté la commission de course : Directeur de course, Référé, Responsable du contrôle technique.
- Le règlement ne doit pas être expliqué, mais la page 4 du déroulement de course doit être affichée.

Règlement V8TR et V10TR

- Définir si les pilotes qui demande un délai de 10 minutes en départ de finale, doivent partir des stands ou de la 11ème place.
- Le briefing doit être fait en français et en allemand.
- Les explications suivantes sont nécessaires :
 - Départ des qualifications et l'ordre de départ.
 - Départ de la finale et la façon dont les mécaniciens doivent revenir au stand.
 - Lieu du contrôle technique et où déposer les voitures.
 - Où récupérer la voiture après le contrôle technique.
 - Où prendre et rendre le transpondeur pour toute la journée.
- L'organisateur peut donner des informations supplémentaires importantes :
 - Indiquer où se trouve le podium de pilotage, comment se tenir pour les ravitaillements, air comprimé, où tourner les pneus, toilette, repas spéciaux, soirées, etc...

4.3 Essais contrôlés

- 3 manches d'essais par groupe.
- Durée d'essai 4 - 6 minutes.
- Temps de changement 3 minutes.
- L'addition des 3 meilleurs tours consécutifs sont utilisés pour le classement général des essais.

4.4 Qualification V8TR & V10TR

4.4.1 Structure et durée des qualifications

- 4 manches de qualification. Le classement se fait avec le système de point EFRA.
- La première manche débute samedi selon le plan horaire.
- Les groupes V10TR et V8TR peuvent être alternés.
- Les qualifications durent 4 minutes, pas de ravitaillement obligatoire.
- Le temps de changement de groupe est de 4 minutes dont 1 minute de changement de groupe, 3 minutes de chauffe.
- Durant une manche de qualification, il n'y a pas de pause entre deux groupes et le pilote s'arrête dans les stands dès la fin de la manche. S'il y a peu de groupe, une pause peut être insérée entre deux manches de qualifications.
- Les 4 premiers des qualifications sont qualifiés pour la superpole et finale directement.

4.4.2 Départ des qualifications

- Le départ pour les qualifications se fera avec « Flying start ».
- La piste sera ouverte avec l'annonce « 3 minutes avant le départ » via le système audio, puis « 2 minutes avant le départ », « 1 minute avant le départ », « 30 secondes pour commencer » et « 10 secondes pour commencer ».
- S'arrêter pour attendre le signal en piste et couper la piste pour trouver une meilleure position de départ sont des infractions à sanctionner.
- Le klaxon retenti pour donner le départ de la qualification.
- Le départ se fait en mode « staggered start », chaque pilote déclenche son propre chronomètre.

Règlement V8TR et V10TR

4.4.3 Classement des Qualifications

- 2 meilleurs manches aux points sont comptées
- Seuls les manches qui ont été couru dans les mêmes conditions compteront (complètement sèche ou complètement pluie). Si toutes les manches ont été courue des conditions inégales, dans ce cas elles comptent toutes. Mêmes conditions signifient aucune différence de temps moyen de plus de 20%. Le directeur de course avec le Président de la catégorie prendra la décision finale.
- Si un groupe de qualification roule en condition sèche ou pluie, l'information doit figurer sur la feuille de chronométrage.
- Après chaque manche, la voiture doit être déposée au contrôle technique. La responsabilité de déposer la voiture au contrôle technique incombe au pilote et non au mécanicien. La commission technique peut choisir de contrôler ou non la voiture.
- Les deux premiers du classement final des qualifications vont directement en finale A N°1 & N°2.
- Après toutes les manches de qualification et la superpole, le classement est affiché.

4.5 Finale V8TR & V10TR

4.5.1 Essais libres pour les finalistes

- Il n'y a pas d'essai.

4.5.2 Durée des finales

○ Finale A	45 Minutes
○ Finale B	18 Minutes
○ Finale C	18 Minutes
○ Finale D	18 Minutes
○ Finale E	18 Minutes
○ Finale F	18 Minutes
○ Finale G	18 Minutes
○ 1/2 finale	18 Minutes
○ 1/4 finale	15 Minutes
○ 1/8 et autre sous-finale	15 Minutes

Règlement V8TR et V10TR

4.5.3 Départ des finales

- Les finales débutent le dimanche à 9h00.
- Les finales démarrent avec une grille de départ style « Lemans » obligatoire
- Minimum 4m, maximum 5m entre chaque place de départ.
- L'emplacement de la grille de départ doit être validée par le Obmann et le directeur de courses avant le briefing
- Pour chaque finale minimum 3 minutes de chauffe. Pour la finale A V8TR, minimum 4 minutes de chauffe.
- A l'annonce „30 secondes avant le départ“ les voitures rentrent au stand, puis les mécaniciens amènent les voitures sur la grille de départ.
- Pour chaque finale, il y a un tour de chauffe. Pendant ce tour, il est interdit de dépasser. Les voitures font leur tour de chauffe et reviennent dans leur case de départ. Dès que la dernière voiture est en mains de son mécanicien, le décompte en seconde commence (10,9,8,...). Les voitures sont posées à 3 secondes. Le signal de départ est donné maximum dans les 3 secondes qui suivent.
- Le pilote ayant demandé 10 minutes de délai, part des stands (à la sortie) ou de la 11ème place, selon l'annonce faite au briefing.
- Les pilotes qui ne sont pas dans leur case de départ avant le tour de chauffe, partent des stands (à la sortie).

4.5.4 Délai de 10 minutes

- Les 10 minutes de délai peuvent être demandées en demi-finales et finale A.
- La demande doit être faite après l'entrée en piste, pendant le temps d'échauffement, mais avant l'annonce „30 secondes avant le départ“.
- Le délai de 10 minutes ne peut être demandé qu'une fois par finale.
- Lors de la demande, le nom du pilote et la raison de la demande doit être spécifiés.
- Si les 10 minutes de délai sont pour un problème de fréquence, la piste est fermée. Pour les autres problèmes, la piste est ouverte, aux risques et périls des pilotes.
- Le pilote essaie de réparer les dégâts durant les 10 minutes de délai. S'il finit plus tôt, la course reprend son court. Lorsque le délai de 10 minutes est terminé, les véhicules sont appelés sur la grille de départ, même si le pilote n'a pas fini de réparer.

4.5.5 Remontée dans la finale supérieure catégorie V8TR & V10TR.

- Des 1/8^{ème} de finale au 1/4 de finale les 3 premiers de chaque finale A ou B, vont dans la finale A ou B supérieur avec les numéros 8,9 et 10.
- S'il n'y a qu'une seule sous-finale (1/16, 1/8, 1/4 de finale), le 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} remonte dans la demi-finale A supérieure et le 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} remonte dans la demi-finale B supérieure.
- La remontée de la 1/2 finale en finale en condition sèche :
Le 3 premiers de la 1/2 Finale A et B, et les 2 meilleures temps remontent en finale.
- La remontée de la 1/2 finale en finale en condition pluie :
Les 3 premiers pilotes des 1/2 finales remontent en finale. Les 2 premiers prennent les numéros 1 et 2, les 2 deuxièmes les 3 et 4, les 2 troisièmes 5 et 6, les 2 quatrième 7 et 8. Les répartitions pour les finales B à G sont identiques aux conditions sèches.
- Les 8 pilotes remontés des 1/2 finales, partent en finale selon le classement avec les numéros de 1 à 8. 8 pilotes (place 9 à 16) suivant au classement vont en finale B, les 8 pilotes suivants (place 17 à 24) vont en finale C, etc...

Règlement V8TR et V10TR

- La remontée est possible que lorsque le contrôle technique a été passé sans erreur. Le délai de protêt est de 10 minutes après la dernière voiture quitte le contrôle technique.
- Les 2 premiers de la finale F remonte en finale E avec le numéro 9 et 10
- Les 2 premiers de la finale E remonte en finale D avec le numéro 9 et 10
- Les 2 premiers de la finale D remonte en finale C avec le numéro 9 et 10
- Les 2 premiers de la finale C remonte en finale B avec le numéro 9 et 10
- Les 2 premiers de la finale B remonte en finale A avec le numéro 9 et 10

5 Répartition des groupes

5.1 Répartition des groupes d'essais contrôlé

- La répartition du groupe est basée sur le classement du championnat actuel.

5.2 Répartition des groupes des qualifications

- Maximum 8 à 10 pilotes par groupe selon la taille du circuit
- Composition des groupes de qualification sur la base du classement général des essais contrôlés.
- En cas de pluie durant les essais libres, le groupe de qualification sont faits sur la base du championnat actuel.
- Les changements de groupes doivent être communiqués et affichés le plus rapidement possible.

5.3 Répartition des groupes de finale

- A partir du résultat des qualifications, un classement est affiché. Ce classement servira à la répartition des groupes de finales.
- La répartition des groupes de finales doit être faite et affichée le samedi juste après les qualifications.
- Les finales et les sous-finales A + B sont réparties de la façon suivante :
 - Les 14 premiers sont en 1/2 finales directement
 - Les suivants sont répartis dans chaque sous-finale A et B.
 - Pour la dernière sous-finale, s'il reste moins de 11 pilotes, il n'y aura qu'une sous-finale A courue et les 6 premiers pilotes remontent dans la sous-finale supérieur A ou B.
 - Les finales ABCDEFG seront déterminées par le résultat des sous-finales.
 - La dernière finale du systèmes ABC est optimisée et peut comporter jusqu'à 12 pilotes.
 - Si la dernière finale du système ABC est optimisé, les pilotes 11 et 12 au départ, seront remis manuellement à la 11 et 12ème place de leur finale, selon l'ordre d'arrivée, de façon à toucher les points de championnat correspondant à leur place.

6 Règles complémentaires

6.1 Enregistrement/inscription

- Paiement de l'inscription et de la location de place de camping ainsi que le marquage du châssis doivent être effectués le samedi avant les essais contrôlés.
- Lorsque l'enregistrement est fait, on peut prendre part à la compétition.
- L'enregistrement doit être fait pour participer aux essais.
- L'enregistrement est possible le dimanche 15 minutes avant le départ de la première sous-finale, pour les pilotes présents uniquement dimanche ayant informé l'organisateur à l'avance.
- Les vieux marquages du châssis doivent être effacés avant de l'enregistrement.

6.2 Contrôle Technique

- Les voitures et la pipette d'essence (avec le minimum de 125ccm d'essence) doivent être systématiquement être déposée au contrôle technique après les manches d'essai contrôlée, qualification et finales.
- Les voitures doivent restés au contrôle technique pendant 10 minutes après la finale A.
- Un contrôle systématique ou par échantillonnage peut être pratiquée selon la volonté du responsable de contrôle technique.

6.3 Utilisation du véhicule

- Après chaque qualification ou finale, la voiture doit être déposée au contrôle technique, même s'elle n'a pas fini la manche ou souffert un défaut. Si un véhicule est retiré de la piste et/ou de la voie des stands pendant une qualification ou une finale, il doit être déenregistré auprès du TC et réenregistré auprès le TC (avec pipette d'essence avec le minimum de 125ccm d'essence) avant de reprendre la course.
- Une voiture sèche et une voiture pluie par pilote, les deux montées complètement, sont acceptées.
- **Le pilote peut enregistrer un maximum de deux voitures, qui sont identifiées au contrôle technique le samedi matin avant 12h00. Les voitures sont enregistrées sous le nom du pilote et le pilote doit utiliser une des deux voitures qu'il a enregistré sous son nom, peu importe les conditions de piste.**
- En cas de litige, seule la marque visible sur la voiture au moment du contrôle fait foi.
- Si le châssis doit être changé à la suite d'un accident, le châssis marqué par le contrôle technique le samedi matin doit rester au contrôle technique en échange du marquage d'un nouveau châssis. Si la voiture n'est plus réparable, une nouvelle voiture peut être marquée mais la voiture détruite restera au contrôle technique jusqu'au dimanche soir après la dernière finale.
- La boîte INS doit être utilisée dans tout cas sous les conditions sèches.

6.4 Règles pour les mécaniciens

- **Dans les qualifications, finales et sous-finales chaque pilote a droit à 1 mécanicien.**
- Le mécanicien doit se tenir aligné sous son pilote.
- Le mécanicien doit porter des bonnes chaussures.

6.5 Sanction

L'avertissement ou la pénalité, sont des peines différentes. Toutes les sanctions prononcées sont détaillées avec la raison et l'heure, sur la feuille de résultat dans les notes de courses qui sera sur le panneau d'affichage.

6.5.1 Avertissement

- L'avertissement est donné pour les fautes légères, s'il n'y a pas de négligence grave.
- Après plus de 2 avertissements (à savoir le 3^{ème}), la pénalité appropriée sera donnée.

Des cas bénins sont par exemple :

- Ne pas laisser passer un coureur plus rapide
- Conduite déloyale

Les avertissements sont valables pour toute la saison en cours, pas seulement pour le jour de la course où ils ont été émis.

En qualification, il est également possible de donner un avertissement, qui peut être suivi d'une pénalité pour les cas ci-dessus.

6.5.2 Stop & Go

Le Stop & Go : Le pilote rentre dans les stands, s'arrête dans la case marquée à cet effet et reprend la piste après un temps déterminé (par exemple 10 secondes). Le temps d'arrêt peut être de 0 seconde, donc s'arrêter et repartir. Le temps d'arrêt est déterminé en fonction du temps d'entrée et sortie des stands.

Raison non-exhaustive de Stop & Go :

- Couper un bout de la piste
- Départ anticipé
- Remise en piste incorrecte de la part du mécanicien
- La voiture, une partie du corps du mécanicien, un élément servant au ravitaillement ou changement de pneu dépasse la poutre ou la ligne délimitant la zone où se tiennent les mécaniciens.
- Gêner un pilote venant ravitailler, en posant la voiture devant.
- Si la pénalité ne peut pas être purgée, le temps du Stop & Go, minimum 10 secondes où l'équivalent du temps de l'arrêt sera soustrait ou additionné au temps final. (Exemple, si le pilote fait 16 tours en 5 :04.123 -> 15 tours en 4 :54.123 et si le pilote fait 15 tours en 5 :15.123 -> 15 tours en 5 :25.123)
- La pénalité doit être purgée dans les trois tours suivants l'annonce de la pénalité, si ce n'est pas le cas la manche en cours sera supprimée.

6.5.3 Suppression de la meilleure manche

- Ne pas avoir purgé son Stop & Go dans les 3 tours après l'annonce en qualification.
- La voiture passe la ligne chronométrage autrement que par ses propres moyens (poussée par le mécanicien)

6.5.4 Suppression de la manche

- Ne pas avoir purgé son Stop & Go dans les 3 tours après l'annonce en finale.
- Le véhicule n'est pas réglementaire. Décision prise par le contrôle technique.
- Le véhicule n'a pas été donné au contrôle technique.
- Après deux avertissements „n'a pas laissé passer“ ou conduite déloyale.

Règlement V8TR et V10TR

- Une collision volontaire avec un autre participant.
- Faire une réparation pendant un contrôle fréquence.
- Réparation sur la piste par le mécanicien.
- Ravitaillement sur la piste par le mécanicien.
- Utiliser une voiture pas identifiée par le contrôle technique.
- Utiliser la voiture pluie sur piste sèche (avec boîte INS)
- Ne pas porter des bonnes chaussures (mécanicien ou ramasseur)

6.5.5 Disqualification

- Mauvaise conduite et comportement.
- Conduite à contre sens.
- Entrée dans les stands à contre sens.
- Après 3 pénalités, les avertissements ne sont pas comptés.

7 Spécification des véhicules V8TR

7.1 Donnée technique

Echelle		1:8
Poids :	Minimum	2.350 kg avec réservoir vide et transpondeur
Voie	Maximum	267 mm

Hauteur carro.	Maximum	170 mm
Hauteur aileron	Maximum	180 mm

La hauteur de la voiture sera mesurée, posée sur des cales de 20mm, sur le point le plus haut de la carrosserie max. 170mm, s'il y a un aileron rapporté la hauteur max. de l'aileron est de 180mm.

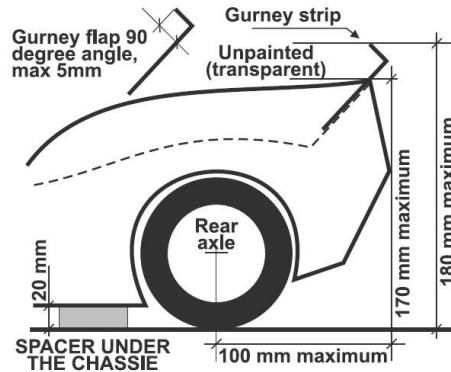
Le diffuseur arrière est autorisé, mais ne doit pas dépasser 50mm mesuré depuis le centre de l'axe arrière rigide.

Angle de l'aileron		45 °
Contenance :	Maximum	125 ml
Moteur :	Exactement	3.5 cc
Ventilateurs :		interdits

7.2 Carrosserie

- Les seules carrosseries autorisées sont celles homologués par l'EFRA selon la liste EFRA de l'année en cours.
- La carrosserie doit avoir le numéro d'homologation valable et visible.
- Les trous dans la carrosserie sont autorisés pour la culasse du moteur, le filtre à air, l'antenne, l'ouverture du réservoir, l'arceau et tous les éléments dépassant de la carrosserie, avec maximum 10mm tout autour.
- Le pare-brise ne doit pas être découpé. Les fenêtres latérales peuvent être découpée.
- La carrosserie doit être peinte de manière réelle, comme par exemple les fenêtres doivent rester transparente. Les pilotes, s'il y en a un, doit être peint de minimum trois couleurs.
- Largeur 267mm mesuré à n'importe quel endroit de la carrosserie.
- Le poids minimum de la carrosserie est de 145g prête à rouler. La carrosserie doit être prête à courir, c'est-à-dire peinte avec ailerons, renforts, autocollants et toutes autres pièces autorisées. Il n'est pas permis d'ajouter du poids supplémentaire dans la carrosserie pour mettre en place poids minimal.
- Clarification du poids supplémentaire : toute pièce/colle qui n'est utilisée que pour établir le poids minimum de la carrosserie et pourrait également être utilisé pour améliorer les performances de quelque manière que ce soit. Il est permis d'ajouter de la colle ou des adhésifs afin de renforcer ou réparer la carrosserie.
- Plusieurs carrosseries peuvent être marqué avec le numéro du pilote lors du contrôle technique.

Règlement V8TR et V10TR



7.3 Résonateur

- Les échappements utilisés doivent avoir le numéro d'homologation EFRA gravé, qui fait partie de la liste EFRA de l'année en cours.
- Si l'échappement est défectueux, même suite à un accident durant la course, la voiture doit être retirée de la piste.
- Si les circonstances l'exigent en raison des conditions difficiles en matière d'émissions sonores, un organisateur peut stipuler l'utilisation de résonateurs à 4 chambres sur sa piste. Une telle restriction doit être communiquée au moins 6 semaines avant la course. Actuellement, des résonateurs à 4 chambres sont obligatoires pour la piste du MRCL à Langenthal.

7.4 Essence

- Essence : Maximum 16 pourcentage en poids de Nitro-méthane.
- Doit être mesuré avec l'appareil de mesure fourni par la SRCCA.

7.5 Filtre à air

- Les filtres à air doivent être munis d'un INSBOX.
- Le INSBOX doit toujours être sur la voiture durant la course.
- Si vous perdez le INSBOX, il doit être remis immédiatement.
- Le filtre pluie peut être utilisé lorsque le directeur de course annonce les conditions pluies.

7.6 Pneus

- Selon règlement EFRA mais sans le système de pneu imposé EFRA.
- Interdiction traiter les pneus, celui qui est pris en train n'importe qu'elle produit sur les pneus sera disqualifier.
- Les pneus mousses sont autorisés par temps sec et pluie.
- Les pneus pluies caoutchoucs doivent être utilisé par temps de pluie, mais sont autorisé lorsque la piste est entrain de sécher.

7.7 Moteur

- Diamètre du carburateur limité à 9mm maximum.

8 Spécification des véhicules V10TR

8.1 Donnée Technique

Echelle		1:10
Poids :	Minimum	1650 g avec réservoir vide et transpondeur
Empattement		230mm - 270mm
Largeur sans carrosserie		170mm - 200mm
Largeur avec carrosserie		175mm – 205mm
Longueur de carrosserie avec aileron		360mm – 460mm
Hauteur carro.		120 mm – 175mm
La hauteur de la voiture sera mesurée, posée sur des cales de 10mm. L'application d'autocollants pour atteindre la hauteur minimale n'est pas autorisée.		
Largeur d'ailerons		125mm – 200mm
Pare-choc arrière → ailerons		Max. 10mm
Contenance :		Max. 75ml
Moteur :	Exactement	2.11 cc
Carburateur :		Max. 5.5mm
Jantes :		Ø 46mm – 55mm
Largeur des pneus avant & arrière :		max. 31mm
Ventilateurs :		interdits
Le diffuseur arrière est autorisé, mais ne doit pas dépasser 50mm mesuré depuis le centre de l'axe arrière.		

8.1.1 Véhicule accepté

Dans la classe V10TR 200mm, les voitures 2 ou 4 roues motrices sont acceptées. La voiture doit avoir un frein mécanique.

8.1.2 Boîte à vitesses

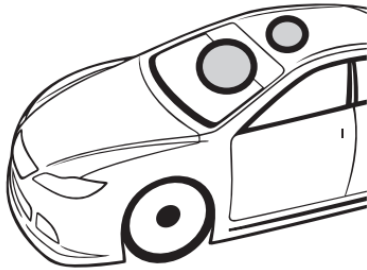
Maximum 2 rapports.

8.2 Carrosserie

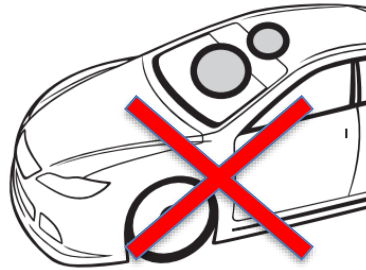
- Seule les carrosseries voitures de tourisme, 2 et 4 portes, sont autorisées. Selon liste de carrosserie EFRA.
- La carrosserie doit avoir un numéro EFRA visible.
- Le Pare-brise et les vitres latérales ne doivent pas être coupés.
- La carrosserie doit être fabriquée en matériau flexible et peint. Toutes les vitres doivent rester transparente ou semi-transparente.
- Seules les découpes suivantes sont autorisées sur la carrosserie :
 - a) Un trou de refroidissement dans le pare-brise avec une taille maximale de 60mm dans toutes les directions.
 - b) Le trou de la bougie de préchauffage dans le toit ne doit pas dépasser 20mm de diamètre. Le trou de la bougie ne peut pas être combiné avec l'ouverture pour le ravitaillement en essence et doit avoir une distance minimale de 5 mm avec celui du ravitaillement.

Règlement V8TR et V10TR

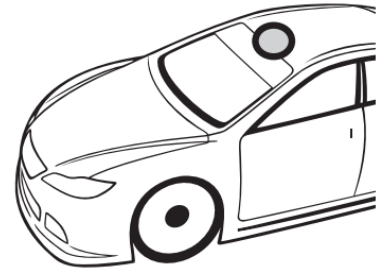
- c) La fenêtre latérale avant et la lunette arrière peuvent être enlevées pour le refroidissement. Les fenêtres latérales arrière doivent rester intacts.
- d) L'ouverture pour le ravitaillement en essence doit avoir un diamètre maximum de 50mm. L'ouverture doit être au centre de l'ouverture du réservoir et ne peut être combinée avec le trou de refroidissement dans la fenêtre avant (distance minimale de 5 mm du trou de refroidissement).
- e) Les petits trous pour la fixation de la carrosserie, du transpondeur, du réglage de carburateur et l'antenne sont de max 10mm.
- f) Le trou pour l'échappement doit avoir la taille appropriée pour la pipe d'échappement. D'autres ouvertures ne sont pas autorisées !



OK: 1 trou max. 60mm pour refroidissement & 1 trou max. 50mm pour ravitaillement



pas OK: 1 trou 60mm pour refroidissement & 1 trou 50mm pour ravitaillement, les deux dans la fenêtre avant.



OK: 1 trou max. 60mm dans fenêtre avant/toit pour ravitaillement & Refroidissement avec découpe pour bougie

- L'arceau de sécurité doit être sous la carrosserie.
- Aucune partie du véhicule ne peut dépasser, à l'exception de la pipe de l'échappement, sur le côté de la voiture.
- Aucune aide aérodynamique ne peut être ajoutée sous la carrosserie ou le châssis.
- Le poids minimum de la carrosserie est de 95g prête à rouler. La carrosserie doit être prête à courir, c'est-à-dire peinte avec ailerons, renforts, autocollants et toutes autres pièces autorisées. Il n'est pas permis d'ajouter du poids supplémentaire dans la carrosserie pour mettre en place poids minimal.
- Clarification du poids supplémentaire : toute pièce/colle qui n'est utilisée que pour établir le poids minimum de la carrosserie et pourrait également être utilisé pour améliorer les performances de quelque manière que ce soit. Il est permis d'ajouter de la colle ou des adhésifs afin de renforcer ou réparer la carrosserie.
- Plusieurs carrosseries peuvent être marquée avec le numéro du pilote lors du contrôle technique.

8.3 Résonateur

- Les échappements utilisés doivent avoir le numéro d'homologation EFRA gravé, qui fait partie de la liste EFRA de l'année en cours.
- Si l'échappement est défectueux, même suite à un accident durant la course, la voiture doit être retirée de la piste.
- Si les circonstances l'exigent en raison des conditions difficiles en matière d'émissions sonores, un organisateur peut stipuler l'utilisation de résonateurs à 4 chambres sur sa piste. Une telle restriction doit être communiquée au moins 6 semaines avant la course. Actuellement, des résonateurs à 4 chambres sont obligatoires pour la piste du MRCL a Langenthal.

8.4 Essence

- Essence : Maximum 16 pourcentage en poids de Nitro-méthane.
- Doit être mesuré avec l'appareil de mesure fourni par la SRCCA.

Règlement V8TR et V10TR

8.5 *Filtre à air*

- Les filtres à air doivent être munis d'un INSBOX.
- Le INSBOX doit toujours être sur la voiture durant la course.
- Si vous perdez le INSBOX, il doit être remis immédiatement.
- Le filtre pluie peut être utilisé lorsque le directeur de course annonce les conditions pluies.

8.6 *Pneus*

- Selon règlement EFRA mais sans le système de pneu imposé EFRA.
- Interdiction traiter les pneus, celui qui est pris en train n'importe qu'elle produit sur les pneus sera disqualifier.
- Les pneus mousses sont autorisés par temps sec et pluie.
- Les pneus pluies caoutchoucs doivent être utilisé par temps de pluie, mais sont autorisé lorsque la piste est entrain de sécher.

8.7 *Moteur*

- Diamètre du carburateur limité à 5.5mm maximum.

9 Horaire

L'horaire définitif est publié sur www.myrcm.ch le jeudi précédant la course par le Obmann. L'horaire sera valable pour tout le week-end de course. L'horaire ne peut pas être modifié par l'organisateur sans la validation du Obmann et de la commission de course. L'horaire peut être modifié si besoin selon les prévisions météorologiques.

Vendredi :

9h00 à 12h00
14h00 à 19h00

L'organisateur décide si la piste est ouverte ou fermée
Essai libre par catégorie

Samedi :

8h45
9h00 – 11h00
11h00 – 12h00
13h00 – 15h40
16h00 – 16h55
17h00 – 19h00

Briefing
Essai contrôlé
Qualifications manche 1
Qualifications manche 2 à 4
Superpole
Essai libre sans distinction de catégorie

Dimanche :

9h00 – 12h00
13h10 – 13h35
13h40 – 17h30

Sous-finales
Essai qualifié direct en finale
Finales